

MONTESQUIEU : UNE DFCI QUI TOMBE À PIC

A Montesquieu-des-Albères, on préfère défoncer la montagne plutôt que d'emprunter les chemins existants. Un projet de piste de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) reliant la RD 11 route de Villelongue-dels-Monts sur les hauteurs de Montesquieu à la piste AL7 qui ceinture le massif, a été porté à la connaissance du public par un arrêté préfectoral du 8 février 2023.

Si l'impérieuse nécessité de défendre la montagne contre les incendies peut mettre tout le monde d'accord, il n'est pas interdit toutefois de s'interroger sur le tracé de cette DFCI qui comme par hasard démarre à son point le plus bas juste en dessous de la zone à urbaniser des Famades. C'est à ce point de jonction que la mairie, qui nie encore tout projet immobilier, espère aménager le seul accès praticable pour accéder aux terrasses des Famades, comptant ainsi faire d'une pierre deux coups.

Seulement cet endroit précis se trouve à la confluence de deux ruisseaux dans une zone classée « forts risques » d'inondations et glissements de terrain dans laquelle il est prévu d'entailler la montagne sur une largeur de 10 m avec une pente à 20 %, inclinaison largement supérieure aux normes exigées pour la sécurité des pompiers.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Un chemin existe déjà à une centaine de mètres, il suffirait de l'élargir et d'y instaurer la servitude propre aux DFCI, sans à avoir à bouleverser l'équilibre mécanique des sols et perturber les écosystèmes. Rappelons que nous sommes en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux). Seulement trois lignes sur la biodiversité dans le rapport de présentation du projet, c'est bien peu !

Notre association s'interroge sur la pertinence de ce tracé qui présente tant de faiblesses et autant de dangers (aucun point d'eau sur le tracé pour le ravitaillement, des virages en épingle qui ne respectent pas les normes de braquage des véhicules de secours) et sur la nécessité de la piste elle-même puisqu'il existe déjà deux liaisons pour accéder à la DFCI A L7 situées à peine à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau.

Un recours gracieux a été adressé à Monsieur le Préfet par SETA co-signé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux, LPO Occitanie DT 66, accompagné d'une proposition d'un tracé alternatif moins préjudiciable pour la montagne et plus sécurisé pour les secours. Nous demandons que ce projet de DFCI soit reconsidéré et ce, comme il se doit, dans le cadre d'une enquête publique.

Association S.E.T.A

Sauvegarde de l'Environnement du Tech et des Albères

Association reconnue d'intérêt général

11, avenue de la Mer - 66740 Montesquieu des Albères

Email : seta66740@gmail.com

Site Web : <https://seta66.com/>

